fédération romande des maîtres plâtriers-peintres

INFO FRMPP

juin 2013 – n° 19 – 5500 exemplaires – fr. 5.70

MUSÉE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

UNE EXPOSITION HAUTE EN COULEUR

CETOL HLS PLUS BP

AVEC PROTECTION PREVENTIVE CONTRE LE BLEUISSEMENT

Le glacis à couche fine Cetol HLS plus de Sikkens, optimisé et à faible teneur en solvants, porte maintenant la mention BP à la fin de son nom. Le terme BP (pour biocidal protection ou protection biocide en français) signifie que le produit contient un principe actif biocide qui agit contre les champignons qui décolorent le bois (bleuissement).

PROTECTION OPTIMALE ET DURABLE DU BOIS CONTRE LE BLEUISSEMENT

Une protection optimale et durable du bois consiste à harmoniser le revêtement par rapport au type de bois, aux intempéries et aux conditions environnementales ainsi qu'aux processus naturels de vieillissement et au type d'élément de construction. Le produit SIKKENS Cetol HLS plus BP est facile à mettre en œuvre, pénètre profondément dans le bois tout en laissant les pores du bois ouverts. Les surfaces en bois ainsi uniformisées peuvent être ensuite recouvertes d'une couche de vernis. SIKKENS Cetol HLS plus BP séduit par son excellente résistance aux intempéries et par une bonne protection contre les rayons ultraviolets, est également hydrofuge et régule l'humidité. Grâce à toutes ces caractéristiques, le glacis à fine couche, mat satiné, SIKKENS Cetol HLS plus BP est une couche de protection et de décoration optimale pour le bois et les éléments de construction en bois, à l'extérieur.

www.sikkens.ch

CETOL HLS PLUS BP

Sensations

UNE MARQUE DE
AkzoNobel

sikkens

SOMMAIRE

ÉDITORIAL 5
Un ciel printanier voilé et mitigé

VIE ASSOCIATIVE 6-11
Invitation à l'assemblée des délégués FRMPP
Assemblées générales AVMPP et AFMPP

REPORTAGES 12-15
Une exposition haute en couleur
Une succession tout en douceur

ÉCONOMIE 19
Cautionnement romand

MEMBRE FRMPP 20-21
la nouvelle campagne romande «LES VRAIS PROS»

PEINTURE 22-25
Les revêtements anti-poussière pour sol

PLÂTRE 27-29
Un crépi spécial, hautement isolant

FORMATION 33
Une 4e session de chef de chantier peintre en bâtiment est sur les rails

FP³ 35
Comment sont utilisées vos contributions?

SITUATION DU MARCHÉ 36-37
Indice suisse de la construction

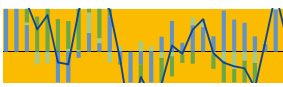

Le mot de la rédaction

XAVIER SAILLEN
Responsable d'édition

Les beaux jours coïncidant avec les assises des associations cantonales, vous découvrirez, au fil des pages, les comptes-rendus valaisans et fribourgeois. Le lieu de l'assemblée des délégués FRMPP 2013 vous est dévoilé en pages 6 et 7 et vous pourrez vous inscrire au moyen du bulletin.

Des reportages sur la nouvelle exposition permanente du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (photo couverture) ainsi que sur la succession d'entreprise avec un témoignage, des articles techniques sur la plâtrerie et la peinture, un texte sur la formation supérieure, un autre sur le FP³ et son fonctionnement, mais également toutes sortes d'informations utiles complètent votre magazine préféré.

A la question de savoir où est passée la rédactrice en chef? Et bien, vous la retrouverez lors de notre prochaine édition du mois d'octobre, mais sous un autre nom. Ce qui m'amène à lui souhaiter, au nom de la FRMPP, son comité et ses membres, tous nos voeux de bonheur.

PUB

PEINTURE EN BÂTIMENT

AAROTEX ULTRA 545

- Peinture d'habitat de classe premium
- Apte à Minergie-Eco 2011
- Exempt de solvants
- Etiquette environnementale B
- Aspect minéral de la surface
- Un paquet de services unique

AAROTEX maîtrise toutes les tâches de recouvrements

Le système Suisse de recouvrement AAROTEX pour plafonds et murs, garantit un résultat de pointe en rénovation et sur le plâtre blanc lisse. Le système en quatre parts AAROTEX est là en tant que haut système de sécurité-de produit. En tant que numéro 1 du marché nous maîtrisons chaque tâche de recouvrement.

Depuis 2001 plus de 40 millions de mètres carrés de plafonds et murs ont été recouvert, ce qui correspond à une surface de plus de 3600 terrains de football. Tout ces produits sont fabriqués en Aargovie. Nous nous engageons donc clairement en faveur de la Suisse comme site de production. AAROTEX offre une qualité visiblement supérieure. Venez vous en convaincre vous-même, c'est avec plaisir que nous vous conseillons.

UMWELT-ETIKETTE • ÉTIQUETTE ENVIRONNEMENTALE
www.stiftungfarbe.org
A B C D E F G
B
zertifiziert durch certifié par
Schweizer Stiftung Farbe • Fondation Suisse Couleur

AAROLAC QUALITÄTS-BESCHICHTUNG Q-GEPRÜFT

swiss Qualität

aarolac ag

Aarolac AG, fabricant de vernis et de peinture, Suhrenmattengässli 4, CH-5036 Oberentfelden
Téléphone +41 62 737 46 00, Fax +41 62 737 46 01, info@aarolac.ch, www.aarolac.ch

www.megura.ch

ÉDITORIAL

Un ciel printanier voilé et mitigé

ANDRÉ BUACHE
Président FRMPP

Le Soleil devrait briller pour tout le monde, dit-on. Or , au vu de certaines prises de position du SEFRI en ce qui concerne la profession de plâtrier-peintre, ça ne semble pas être le cas. Comment expliquer sinon la décision, semble-t-il irrévocable, de supprimer cette profession qui correspond véritablement à un besoin du marché romand de la construction. Comment expliquer que nos instances fédérales s'acharnent à vouloir rayer de la carte une profession qui est choisie par de nombreux apprentis, qui est utile à de très nombreuses entreprises et qui répond à leurs besoins ?

Le rôle de la FRMPP, de défense des intérêts patronaux des entreprises de plâtrerie-peinture romandes, lui impose de s'opposer avec vigueur à cette décision complètement arbitraire, discriminatoire, et tout à fait inappropriée. La solution proposée d'une formation de 3 ans dans l'une des deux professions de peintre ou plâtrier plus une année de formation complémentaire ne correspond pas aux besoins des entreprises. Nous devons disposer d'apprentis habilités à pratiquer les deux métiers dès leur premier jour d'engagement, et dont la formation aboutit à l'obtention d'un seul CFC au bout de 4 ans de formation. C'est ce mandat que nous ont donné les plus de 60 délégués et membres présents à l'assemblée générale de la FRMPP qui s'est tenue à Charmey en 2009.

> Nous devons disposer d'apprentis habilité à pratiquer les deux métiers dès leur premier jour d'engagement.

Nous en reparlerons donc, le 30 août prochain, lors de notre assemblée 2013 qui se tiendra à Lucens, en terre vaudoise et à laquelle j'ai d'ores et déjà le plaisir de vous inviter à prendre part. (voir pages 6 et 7). Ce dont je peux vous assurer, c'est que la FRMPP suivra l'avis de ses membres et mettra tout en œuvre pour défendre au mieux leur point de vue auprès des instances fédérales.

Formation

Au chapitre de la formation professionnelle supérieure, la situation est heureusement tout autre. 65 peintres sont en cours de formation pour l'obtention du titre de chef de chantier, du brevet de contremaître, ou du diplôme de maîtrise. Le regain d'intérêt pour la formation supérieure dans nos professions est très réjouissant.

Je vous souhaite à toutes et tous un excellent été, ensoleillé et chaud, pour nous faire oublier cette morosité printanière qui n'a que trop duré.

afmpp
plâtrerie - peinture fribourgeoise

Association des maîtres plâtriers et peintres du canton de Fribourg
c/o Union patronale du canton de Fribourg
Rue de l'Hôpital 15, CP 1552
1701 Fribourg
Tél. secrétariat : 026 350 33 00
l.derivaz@unionpatronale.ch
www.afmpp.ch

GPG
GYPSERIE PEINTURE GENÈVE

Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration du canton de Genève.
c/o FER Genève
Rue de St-Jean 98, CP 5278
1211 Genève 11
Tél. secrétariat : 022 715 32 11
peinture@fer-ge.ch
www.fer-ge.ch

Association neuchâteloise des maîtres plâtriers-peintres
c/o Bureau Neuchâtelois des Métiers du Bâtiment
Les Longues Raies 13
2013 Colombier
Tél. secrétariat : 032 843 41 43
info@anmpp.ch
www.anmpp.ch

Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres
c/o Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
1950 Sion
Tél. secrétariat : 027 327 51 41
gregory.carron@bureaudesmetiers.ch
www.avmpp.ch

entrepreneurs!
fédération vaudoise

Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie et peinture
c/o Fédération vaudoise des entrepreneurs
Route Ignace Paderewski 2, CP
1131 Tolochenaz
Tél. secrétariat : 021 802 88 88
secret.patron@fve.ch
www.fve.ch

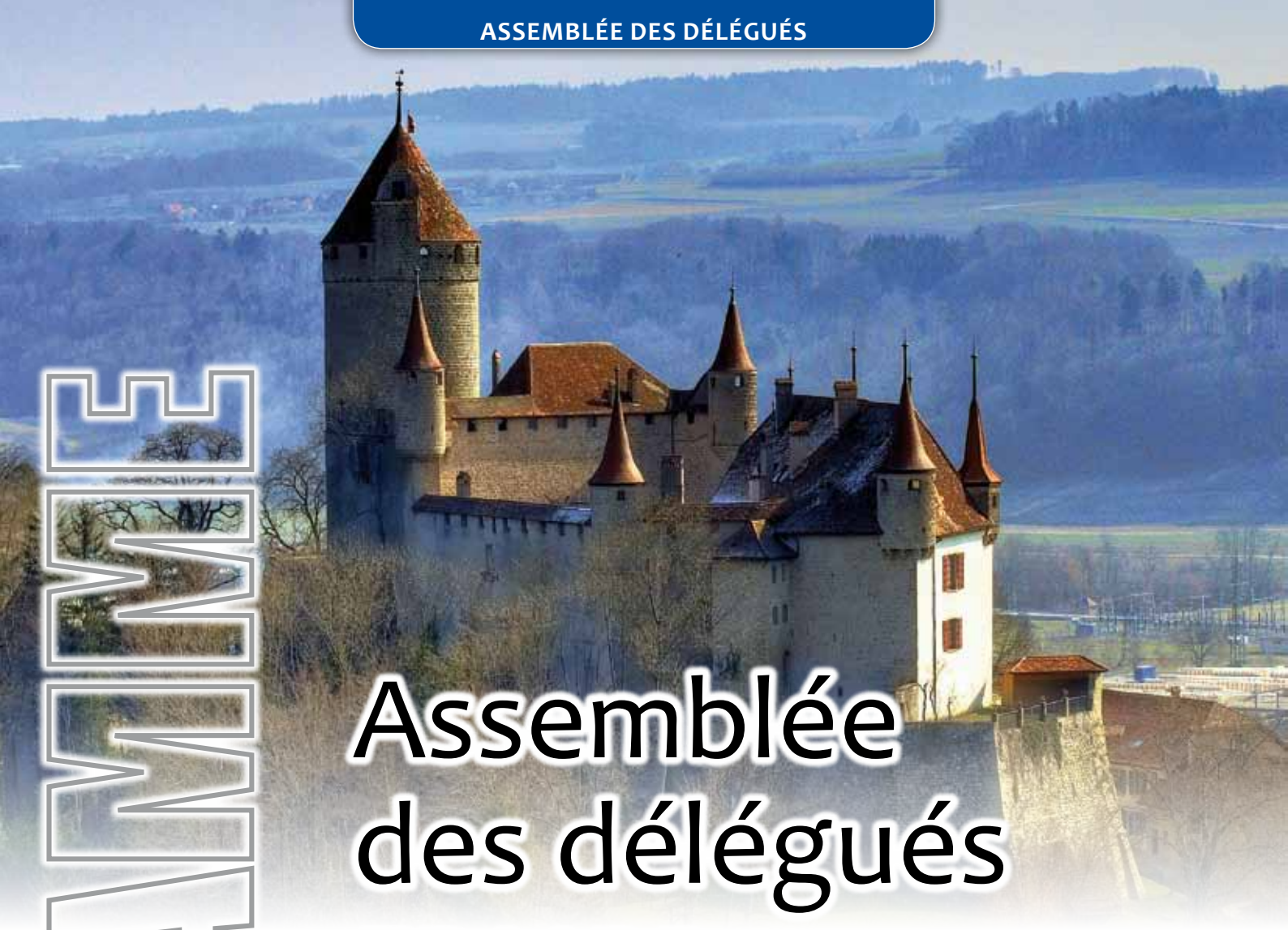

PROGRAMME

Assemblée des délégués FRMPP

La FRMPP a le plaisir d'inviter tous ses membres à son assemblée des délégués qui se déroulera dans le canton de Vaud, au Château de Lucens

LE 30 AOÛT 2013

08 h 45
Rendez-vous au Château de Lucens pour le café-croissant

09 h 15
Assemblée administrative des délégués

10 h 30
Accueil des invités

10 h 45
Assemblée publique

11 h 45
Apéritif

12 h 15
Banquet

16 h 00
Fin de la manifestation

ORDRE DU JOUR

Partie administrative (9 h 15)

(réservée aux membres)

1. Ouverture de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 31 août 2012
3. Comptes 2012 de la FRMPP
   - Présentation
   - Lecture du rapport de révision
   - Approbation des comptes et décharge aux organes responsables
4. Fonds professionnel romand de la plâtrerie-peinture (FP^3)
   - Comptes 2012
     - Présentation
     - Lecture du rapport de révision
     - Approbation des comptes et décharge aux organes responsables
5. Election des vérificateurs de comptes de l'exercice 2013
6. Fixation de la cotisation annuelle 2014
7. CCT romande du second œuvre
8. Formation professionnelle de base
9. Formation professionnelle supérieure
10. Propositions des membres
11. Divers

Partie publique (10 h 30)

(Accueil des invités)

12. Rapports annuels
    - du Président
    - du Secrétaire général
13. Approbation des rapports
14. Parole aux invités

BULLETIN D'INSCRIPTION

Monsieur: _____

Entreprise: _____

❑ participera à l'Assemblée des délégués de la FRMPP du vendredi 30 août 2013.

❑ participera à l'apéritif.

❑ participera au banquet.

❑ ne pourra pas prendre part à l'assemblée et vous prie de bien vouloir l'excuser.

Lieu et date: _____ Signature: _____

Ce bulletin d'inscription est à retourner pour **le vendredi 16 août 2013**,

par fax : 027 327 51 80

par e-mail : romy.hintz@frmpp.ch

par courrier : FRMPP, rue de la Dixence 20, case postale 141, 1951 Sion

L'AVMPP mise sur la formation

Le vendredi 26 avril 2013, s'est déroulée l'assemblée générale 2013 de l'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres (AVMPP). Le comité a accueilli ses membres au Casino de Saxon, sur le coup de 9 h, pour le traditionnel café-croissant.

Economie

Lors de la présentation de son rapport, Gilles Granges, président AVMPP, est revenu sur les votations concernant la LAT et la Lex Weber. En effet, le SECO a communiqué le résultat de deux études neutres qu'il a, au préalable, commandé. Les chiffres sont éloquents : 8600 emplois en péril d'ici 2015 et jusqu'à 25 000 d'ici 2025. Les partisans de l'initiative sur les résidences secondaires avaient douté des chiffres avancés par les milieux économiques valaisans et largement minimisé les risques sur l'emploi. Aujourd'hui, les scénarios étudiés par le SECO le démontrent. Les conséquences de toutes lois ou arrêtés imposant un changement brutal sont par principe très difficiles à supporter pour l'économie.

Nouveau chef expert

La séance de débriefing des experts aux examens de fin d'apprentissage de Brig, en juin 2012, a été l'occasion pour Rolf Fussen, chef expert durant 15 ans, de transmettre le flambeau et de prendre congé de ses collègues. Pour lui succéder, le Conseil d'Etat, sur proposition du comité de l'AVMPP, a nommé Gérard Anzenberger, maître peintre, de Réchy.

> Le président de l'AVMPP a exprimé sa fierté vis-à-vis des Valaisans qui suivent la voie de la formation supérieure.

Formation

Un soutien aux apprentis volontaires a été apporté en organisant un cours pratique, intensif, de 3 jours sur la pose de papier peint qui a abouti sur le succès et la satisfaction des participants selon Gilles Granges. L'opération sera reconduite.

Au chapitre des cours de perfectionnement professionnel, 17 cours ont pu être organisés en 2012/2013. Ils ont tous connu un succès certain.

Le président de l'AVMPP a exprimé sa fierté vis-à-vis des Valaisans qui suivent la voie de la formation supérieure. Actuellement, trois jeunes suivent la formation de chef de chantier, trois également pour le brevet de contremaître et enfin, cerise sur le gâteau, six jeunes contremaîtres, dont une femme, viennent de débuter leur cursus de maîtrise peintre. Le succès grandissant de cette formation modulaire garantit, dans le domaine de la peinture, une ouverture de session chaque année.

Nouvelle communication

L'AVMPP a mis l'accent sur la communication en se dotant d'un nouveau site internet ergonomique, entièrement repensé, destiné à la fois au grand public et aux professionnels de la branche. Elle a également dénoncé, au travers d'annonces publicitaires, la sous-traitance qui se généralise au détriment de la qualité de l'ouvrage.

Félicitations

Claudio Muscianesi et Eric Barras, après respectivement 15 (nombre d'années maximales au sein du comité) et 9 années de bons et loyaux services, ont annoncé leur démission du comité. Ils ont été remplacés par Florian Lovey (section Martigny/Entremont) et Venance

Les membres et invités ont pu faire connaissance avec le Blackjack et la roulette.

Les membres AVMPP posent pour la traditionnelle photo.

Bonvin (section du Haut-Plateau). Le président de l'AVMPP a tenu à les remercier chaleureusement en les nommant membres d'honneur.
La première femme plâtrier-peintre valaisanne a été félicitée comme il se doit par l'association. En effet, Rashel Werlen de Burchen a été la première femme à remplir les exigences de l'examen professionnel de plâtrier.
Elue brillamment par le Parlement valaisan en mars dernier, Marcelle Monnet-Terrettaz, première femme peintre en bâtiment du canton, accède à la présidence du Grand Conseil valaisan. Sous les applaudissements de l'assemblée, Gilles Granges lui a remis un présent de la part de l'association.
Le rapport du président a été conclu avec les remerciements à toutes les personnes qui ont œuvré de près ou de loin au bon fonctionnement de l'AVMPP durant l'année écoulée.

Parole aux invités

Gabriel Décaillet, directeur du Bureau des Métiers, a pris la parole, avant de céder sa place à la nouvelle présidente du Grand Conseil. Le président de la FRMPP, André Buache, a soutenu la campagne des Vrais Pros. Léo Farquet, président de la commune de Saxon, a souhaité la bienvenue à l'AVMPP en offrant l'apéro aux membres et invités.
Suite à cela, l'assemblée a pu profiter de quatre tables de Blackjack et roulette mis à disposition par Casino Formation Sàrl (école internationale de croupiers). Bien évidemment, de l'argent virtuel a été remis aux joueurs désireux de s'essayer aux jeux. La journée s'est poursuivie à l'étage en partageant un repas animé par Michel Béchon dit «Léritier».

Xavier Saillen

Grégory Carron (1er à gauche), secrétaire patronal AVMPP, et Gilles Granges (3e depuis la gauche), président AVMPP, ont remis les diplômes de membres d'honneur à Eric Barras (2e depuis la gauche) et Claudio Muscianesi (4e depuis la gauche).

UN CENTENAIRE À L'AVMPP

En ce début février, le Valais comptait un centenaire de plus en la personne de Georges Schürmann né le 2 février 1913 aux Evouettes. En 1929, après ses classes primaires, il se rend à Genève pour suivre une formation de plâtrier-peintre. C'est là-bas qu'il a rencontré son épouse Marguerite. Georges Schürmann s'est mis à son compte en 1948. Il a encore en mémoire certains travaux spectaculaires qui l'ont marqué comme l'entretien des pylônes électriques de la ligne Châtelard-Finhaut, sans harnais, sans protection, perché en équilibre à 35 mètres du sol. Sa passion pour la petite reine fait de lui un homme en grande forme. Il est aujourd'hui le doyen de l'association et a reçu, des mains du président de l'AVMPP, le diplôme de membre d'honneur ainsi qu'un présent.

Les membres ont élu le comité et son nouveau membre, Thierry Maternini.

Les assises des plâtriers-peintres fribourgeois

afmpp
plâtrerie - peinture fribourgeoise

Le rendez-vous avec l'Association fribourgeoise des maîtres plâtriers-peintres (AFMPP) était fixé au 16 mai 2013, au restaurant «Le Rive Sud» à Estavayer-le-Lac. L'assemblée générale s'est déroulée au centre d'accueil «La Source» du Monastère des Dominicaines, puis les membres et invités se sont dirigés, au moyen du petit train touristique de la ville, au bord du lac pour l'apéritif. Tout ce monde s'est ensuite retrouvé au restaurant pour partager un excellent repas.

> Les négociations concernant le renouvellement de la CCRA ont abouties.

Après avoir ouvert l'assemblée générale, Daniel Clément, président AFMPP, a précisé que l'année écoulée était plutôt bonne avec 8 nouvelles entreprises ayant fait leur demande d'adhésion. Il a tenu à féliciter les entreprises pour le nombre d'apprentis en constante augmentation. Cependant, le président a insisté sur le fait de bien les suivre dans leur cursus afin de leur garantir une formation de qualité.

Année de négociations

L'année 2012 a été guidée sur ces 5 axes : Avancement, Formation, Mise à disposition, Professionalisme et Pérennité, selon le rapport de Laurent Derivaz, secrétaire patronal de l'association. Ce dernier avoue être motivé par le fait d'être en charge d'une association dynamique, regroupant plus de 55 entreprises occupant plus de 850 collaborateurs et affichant une masse salariale de plus de 37 millions de francs.

Sur un plan plus technique et sur le volet du partenariat social, 2012 a de nouveau été une année de négociations. La demande des syndicats d'ouvrir un round de négociations salariales a enregistré une fin de non-recevoir puisque toutes les conditions n'étaient pas réunies. Les négociations concernant le renouvellement de la convention collective de retraite anticipée (CCRA) ont, par contre, abouties. Outre le relèvement de 75 à 80 % de la moyenne des 36 derniers salaires comme base de calcul pour la fixation de la rente, la validité de la CCRA a été prolongée au 31 décembre 2016.

André Buache, président FRMPP, Daniel Clément, président AFMPP et Laurent Derivaz, secrétaire patronal AFMPP, prennent la pose.

CCT-SOR

Depuis le 1er avril de cette année, la CCT-SOR est à nouveau étendue, mais pas dans l'intégralité des textes négociés entre les partenaires sociaux. Cette petite divergence confère un léger avantage concurrentiel aux entreprises membres des associations signataires.

Formation

La Formation, autre cheval de bataille de l'AFMPP, a également mobilisé de l'énergie au secrétariat en 2012. En effet, l'organisation des cours interentreprises (CIE) est mise sur pied en collaboration avec le moniteur.

L'opération «bons de sécurité», qui consiste en une remise de 200 francs à la quarantaine d'apprentis de 1re année, sous forme d'un sac à dos comprenant du matériel de sécurité, a été renouvelée et a rencontré le même succès que l'année précédente.

Laurent Derivaz a encore relevé deux points, soit l'écho positif qu'a eu la participation au 4e Salon des Métiers «START» à la fin janvier auprès du public et les excellents résultats obtenus par Laurent Pittet et Thierry Maternini aux examens de contremaître peintre !

Du changement au comité

Après 18 ans passés au sein du comité de l'association, Alexandre Dumas a donné sa démission. Le comité a tenu à le remercier pour son engagement et en a profité pour proposer Thierry Maternini pour le remplacer. L'élection du nouveau comité a été acceptée par acclamation.

Remerciements

En conclusion, le secrétaire patronal a tenu à relever la qualité des contacts qu'il a eus avec les membres durant l'année écoulée : des échanges francs, directs et amicaux. Il a également souligné le travail de ses collaboratrices Daniela Mauron et Françoise Gagnaux pour leur engagement ainsi que les membres du comité pour leur disponibilité et l'excellente ambiance de travail.

Rapport de la commission d'apprentissage

Guido Fontana, président de la commission d'apprentissage, a aussi mis l'accent sur la bonne activité de l'année 2012. Cette situation devrait permettre aux entreprises de s'investir davantage dans l'apprentissage des jeunes.

Si la grande majorité des entreprises formatrices s'occupent de leurs apprentis de manière exemplaire, Guido Fontana a tenu à rappeler quelques règles élémentaires à respecter.

Pour faire face aux différentes difficultés rencontrées, le président de la commission d'apprentissage a remercié toute son équipe, le comité et les enseignants pour leur professionnalisme.

Moment récréatif

Avant de passer la parole à André Buache, président FRMPP, qui a relevé le nombre d'adhésions à l'association et son esprit corporatif, Laurent Derivaz a annoncé le lieu de la prochaine assemblée générale selon le tournus instauré. Le rendez-vous est donné en Gruyère.

Les assises se sont terminées sur un diaporama du voyage de l'AFMPP en mars 2013.

Xavier Saillen

Les membres et invités ont partagé des instants fort agréables lors du repas.

La chambre des témoins

Une exposition haute en couleur

Fiche technique

Maître d'œuvre:	**Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**
Architecte:	**Atelier OÏ SA, La Neuveville**
Plâtriers-peintres:	**Berchten SA, Genève** **Mazzoli R. SA, Thonex**
Fournisseurs:	**Fixit SA** **Rigips SA** **Vernis Claessens SA**

Après 22 mois de fermeture consacrés à une rénovation de grande ampleur, le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (MICR) a inauguré, les 18, 19 et 20 mai 2013, sa nouvelle exposition permanente «L'Aventure humanitaire».

Au programme, trois journées portes ouvertes ponctuées par de nombreux événements. «25 ans après son ouverture en 1988, après la chute du Mur de Berlin, l'avènement de l'ère numérique et l'émergence de nouveaux défis humanitaires, le Musée se devait de changer pour refléter ces évolutions du monde contemporain » confie Roger Mayou, Directeur du MICR. Et le MICR a vu grand pour ces changements ! Outre un musée agrandi et une exposition permanente entièrement reformulée, le musée s'offre un lifting complet. Les entreprises Mazzoli R. SA et Berchten SA, à Genève, ont procédé aux travaux de cloisons, faux plafonds et plâtrerie- peinture. Rocco Stifani (Berchten SA) et François Chapuis (Mazzoli SA) ont accepté de répondre à nos questions.

Comment les travaux ont été répartis ?

L'entreprise Mazzoli SA, entreprise adjudicataire, a réalisé toutes les cloisons légères, les cloisons coupe-feu et tous les plafonds en plâtre lisse, plafonds coupe-feu et plafonds perforés (perforation régulière et perforation irrégulière). L'entreprise Berchten SA a effectué les travaux de plâtrerie-peinture.

Quels types de travaux de plâtrerie-peinture ?

Pour la partie plâtrerie, les travaux consistaient à l'application d'une couche d'accrochage Fixit et un gypsage au plâtre d'une épaisseur de 8 à 12 mm sur les murs en béton. Au vu des éclairages, lumières rasantes, et des choix de teintes, allant du clair au très soutenu, un enduisage de finition type Q4 a été nécessaire.

Pour la partie peinture, les supports à traiter étaient des murs et des plafonds en béton brut et en tôle perforée, des plafonds lisses et perforés, des murs en plâtre lisse et du bois. Les peintures utilisées, de teintes très diverses, sont pour la majorité à base de résine acrylique diluable à l'eau, et proviennent toutes de la maison Claessens. Un minimum de 3, voire 4 couches, a été nécessaire pour obtenir un rendu irréprochable.

Que pouvez-vous nous dire des cloisons et plafonds ?

Les cloisons d'une épaisseur allant de 100 à 150 mm étaient composées de 2 plaques de panneaux Rigips sur chaque face vissées sur une structure métallique en tôle d'acier zinguée d'une épaisseur de 50 à 100 mm et d'une isolation phonique en laine minérale.

Les cloisons, de différentes hauteurs allant jusqu'à plus de 5 mètres, étaient droites, cintrées grand rayon et cintrées petit rayon. Un enduit type Q4 a été nécessaire pour un rendu lisse et sans ombre.

Les faux plafonds en plâtre lisse et coupe-feu comprenaient 2 panneaux de plâtre d'une épaisseur variable vissés sur une structure métallique simple ou double à suspension variable allant de 30 à 90 cm. Il en a été de même pour les plafonds perforés.

Les murs et plafonds de l'exposition intitulée «L'Aventure humanitaire» ont été peints dans des tons neutres afin de faire ressortir la mise en scène des multiples salles («les objets des prisonnier», ci-contre et «la dignité piétinée», ci-dessous).

Une particularité dans cet ouvrage ?

Sur la totalité de ces travaux, il faut ajouter une multitude de projecteurs, rails à rideaux, bandeaux lumineux, haut-parleurs et couvercles de révision, le tout encastré dans les plafonds, cloisons ou retombées en plâtre. Tous les plafonds perforés ont été traités avec des frises en plâtre lisse sur les pourtours.

Propos recueillis par
Xavier Saillen

Une succession tout en douceur

Transmettre son entreprise, le labeur de toute une vie, n'est pas chose aisée. De prime abord, on pense à sa descendance pour reprendre les rênes de la société, or, la tendance actuelle est plutôt de laisser ses enfants choisir leur propre voie et de les encourager dans celle-ci. Ce qui amène à la question de la succession.

A qui faire confiance? Va-t-il (ou elle) pérenniser la réputation et la bonne santé de l'entreprise? Voilà les deux premières interrogations que certains d'entre vous se sont peut-être déjà posés ou pourraient le faire dans un proche avenir. Nous sommes allés à la rencontre de l'entreprise J.-F. Pizzera SA, active dans le domaine de la plâtrerie-peinture et isolation périphérique.

Historique

Fondée en 1933 par Attilio Pizzera, l'entreprise œuvrait principalement dans la maçonnerie et effectuait quelques travaux de plâtrerie et peinture. Jean-François Pizzera et son père, Attilio, ont collaboré durant deux années avant que le premier ne reprenne la direction en 1973. Onze ans plus tard, en 1984, il enregistra l'entreprise en société anonyme. Depuis, la proportion entre les travaux de maçonnerie et ceux de plâtrerie-peinture a été inversée.
En 2012, Olivier Huguenin et Flavio Di Marco, deux anciens apprentis de J.-F. Pizzera, ont repris chacun 50 % des actions de la PME.

Expliquez-nous, en quelques mots, vos parcours respectifs?

Olivier Huguenin – J'ai obtenu mon CFC de peintre en 1980 et travaillé au sein de l'entreprise encore 3 années. Par la suite, j'ai consolidé mon expérience en tant que contremaître dans une grande entreprise de la région et suivi, en parallèle, la formation de contremaître à Vevey. Depuis 1991, je suis de retour dans l'entreprise J.-F. Pizzera SA.

Flavio Di Marco – Mon parcours est différent pour la simple et bonne raison que je n'ai jamais quitté l'entreprise depuis l'obtention de mon CFC de plâtrier-peintre en 1990. J'ai fait une maîtrise fédérale en 2001 et œuvré comme contremaître jusqu'à la reprise de la SA avec Olivier.

> Nous avons planifié cette succession sur 5 ans.

Comment s'est passée la transmission de l'entreprise?

Jean-François Pizzera – Nous avons planifié cette succession sur 5 ans, soit depuis 2008. Tous les partis étaient d'accord pour prendre le temps de bien préparer la passation de pouvoir en établissant une convention. Il faut avouer que la clientèle n'a pas vraiment vu la différence, Olivier et Flavio étant intégrés depuis bien longtemps. Ce n'est pas sans fierté que je vais pouvoir observer la pérennité de l'entreprise, menée par des personnes de confiance et compétentes.

C'est un gros investissement, tant financier que personnel?

F. D. M. – J'ai toujours souhaité avoir ma propre entreprise. Quand l'occasion s'est présentée, il a fallu trouver un associé de confiance. Olivier incarnait la personne idéale, car nous avons une excellente complicité. Lui s'occupe de la gestion des chantiers et moi de l'administratif, ce qui nous vaut une bonne complémentarité.

Immeuble avec une isolation en polystyrène Lambda Light de 140 mm et un crépi de finition siliconique 2 mm ribé plein, réalisé par J.-F. Pizzera SA.

J.-F. Pizzera SA emploie actuellement au moins 3 personnes avec plus de 10 ans d'ancienneté, 3 avec plus de 20 ans et 2 avec plus de 30 ans.

O. H. – Au départ, j'étais un peu réticent, peut-être à cause de mon âge (*ndlr* Olivier a une dizaine d'années de plus que Flavio). D'autres opportunités m'avaient été présentées, mais le discours de Jean-François et Flavio a su me convaincre et les tâches ont été clairement réparties.

Vous allez garder la même raison sociale à l'avenir ?

J.-F. P. – Nous n'avions jamais abordé le sujet. Personnellement je suis extrêment content et honoré de voir qu'ils ont gardé mon nom. La clientèle connaît l'entreprise et sa réputation sous J.-F. Pizzera SA. Et puis, Flavio et Olivier auraient dû repeindre la façade de l'entreprise *(rire)* !

En termes de compétences, que pensez-vous apporter à la société ?

F. D. M. – Nous avons souhaité optimiser tout le domaine administratif en y apportant l'informatique. Le gain de temps, à tous les niveaux, est considérable. Aujourd'hui, pour une entreprise qui gère une vingtaine de personnes, comme la nôtre, l'informatique est indispensable. Par nos formations, nous apportons aussi les nouvelles techniques de travail. Finalement, le fait d'être deux, évite de supporter le poids d'une entreprise tout seul, comme l'a fait Jean-François toutes ces années.

Quelle est votre vision à moyen et long terme ?

O. H. – A moyen terme, cela dépendra de la conjoncture. Actuellement, les taux hypothécaires sont bas, ce qui permet aux personnes, toujours plus désireuses, d'accéder à la propriété privée. Des choix politiques, comme la mise aux normes des bâtiments, auront certainement une influence. A long terme, nous restons confiants. Nous avons une diversité dans la clientèle, comme dans les travaux, bien répartie entre les privés, les architectes et les gérances. Ce qui nous permet de ne pas avoir tous les œufs dans le même panier.

De gauche à droite : Olivier Huguenin, Jean-François Pizzera et Flavio Di Marco

Quels conseils donneriez-vous pour réussir une succession ?

Tous – Il faut avant tout avoir une bonne formation, beaucoup de volonté et être patient. Il est important de s'imprégner de l'entreprise et de bien se renseigner auprès d'institutions qui guident les repreneurs dans leurs démarches (*ndlr* les organismes de promotion économique des cantons et Relève PME, par exemple).

Propos recueillis par
Xavier Saillen

Contrôlez la présence d'amiante dans les ouvrages construits avant 1990.

LEO BURNETT SCHWEIZ

En cas de danger, stoppez les travaux. Pensez à votre famille. L'amiante est interdit en Suisse, mais ce matériau est encore souvent présent dans les ouvrages construits avant 1990. Evitez la libération d'amiante en cas de travaux de transformation. Une faible quantité de fibres d'amiante dans l'air peut avoir des conséquences mortelles. Aucun travail ne vaut la peine de risquer sa vie.

suvapro
Le travail en sécurité

La couleur de l'innovation

Fabricant de peintures et vernis la société Rupf & Co. SA est une entreprise familiale indépendante fondée en 1917, qui emploie plus de 100 collaborateurs et comprend 9 points de vente pour un chiffre d'affaires de plus de 40 millions de francs. L'entreprise exporte également plus de 18 % de ses produits à l'extérieure de la Suisse (Allemagne, France, etc.). Ses produits innovants et de grande qualité sont développés, testés et contrôlés dans ses propres laboratoires. Leur fabrication s'effectue dans une usine, à la pointe de la technologie, répondant aux normes d'environnement et de sécurité.

Rupf & Co. SA offre une gamme complète de produits pour le secteur du bâtiment, de l'industrie et du commerce spécialisé (peintures de fonds et finitions, vernis, cires, enduits, sprays, diluants, solvants, etc.).

L'usine de Glattbrugg est à la pointe du progrès.

L'entreprise se positionne en N° 1 sur le marché des systèmes à teinter industriels et garantit un service de qualité, notamment par sa flexibilité et sa capacité à livrer ses produits rapidement dans les plus brefs délais. Elle offre un choix de teintage instantané pour plus de 30 000 coloris du type RAL, SNCS ainsi que d'autres gammes dès 0,5 kilo.

> Rupf & Co. SA offre un choix de teintage instantané pour plus de 30 000 coloris.

Un des points forts de Rupf & Co. SA est les émaux PUR 2 composants dont ses produits phares (Atapur, Rucopur, Hydrupur) offrent une qualité d'application exceptionnelle tant pour les peintres (sol, châssis de porte, façade métallique, etc.) que pour le secteur de l'industrie (machines, meubles, etc.). Son nouveau produit Hydrupur 9000 (Pur 2 composants, applicable au pinceau ou au rouleau) a suscité un grand intérêt lors sa présentation à la foire «Farbe 2013» à Cologne.

Dans le domaine du bâtiment, les plus appréciés sont les produits de pointe comme le Satina (émail synthétique satiné) et l'Haftexpress (apprêt solvanté) et Expressator à l'eau. Les autres, Pronto, Rucotop, Rucofix, Ambiance et Rucosil Solar font la renommée de la maison.

L'entreprise Rupf & Co. SA est une PME suisse innovante et progressiste qui met toute son énergie afin d'offrir à ses clients un service rapide et compétent.

JALLUT SA VOUS PROPOSE UNE PEINTURE RÉVOLUTIONNAIRE ...

ThermoShield®

Revêtement thermique haute performance

Peinture thermo-céramique haute performance

Jusqu'à 30% d'économie d'énergie

Application comme une peinture traditionnelle

Gammes : Intérieur, Extérieur, Salle de bain, Toiture et History

ThermoShield Extérieur

ThermoShield Extérieur et Toiture

ThermoShield History

ThermoShield, en EXCLUSIVITÉ, en Suisse Romande et au Tessin, dans vos magasins JALLUT SA

11 MAGASINS À VOTRE SERVICE

GENEVE
Genève 022 / 329 12 22

VAUD
Morges 021 / 801 39 32
Bussigny 021 / 702 07 02
Lausanne 021 / 319 90 20
Villeneuve 021 / 968 12 50
Vevey 021 / 922 76 16
Yverdon-les-bains 024 / 425 55 88

NEUCHATEL
Neuchâtel 032 / 724 23 00
La Chaux-de-fonds 032 / 913 17 10

VALAIS
Sion 027 / 322 29 83

TESSIN
Canobbio 091 / 941 58 23

info@jallut.ch
www.jallut.ch

PEINTURES Jallut DEPUIS 1947

Plus d'un demi-milliard d'investissements

CAUTIONNEMENT ROMAND
au service des PME

Jusqu'à aujourd'hui, 1197 entreprises représentant 8004 emplois ont bénéficié de 189 millions de francs de crédits cautionnés par Cautionnement romand depuis 2007, ce qui a permis à de nombreux projets – pour une valeur estimée à près de 600 millions de francs – de se réaliser.

Pourquoi ?

Le tissu économique helvétique est bâti sur les petites et moyennes entreprises. Il est donc déterminant qu'elles puissent en tout temps bénéficier d'un soutien adéquat et avoir la possibilité de se financer, quel que soit leur besoin. C'est la raison d'être de Cautionnement romand : l'accès facilité au crédit bancaire pour aider à la création, au développement et à la transmission d'entreprises, pour tous types de projets.

Comment ?

Cautionnement romand se porte caution solidaire en faveur d'une banque pour un crédit ouvert par une entreprise ou un entrepreneur. En tant que partenaire complémentaire aux établissements bancaires, elle aide à compenser l'écart entre les besoins de financement des PME et les réponses que les banques sont en mesure de leur apporter, ces dernières ne pouvant satisfaire à toutes les sollicitations.

Coûts ?

Outre la finance d'inscription à payer auprès de l'antenne cantonale lors de l'ouverture du dossier, s'ajoutent les frais d'intervention s'élevant à 1,2 % du crédit cautionné (au minimum 500 francs et au maximum 5000 francs), pour autant que le dossier soit accepté. Puis, s'ensuit une prime de risque annuelle de 1,25 % et des frais de dossier pour 250 francs.

Résultat ?

Grâce au cautionnement, l'entreprise ou l'entrepreneur peut alors non seulement obtenir un crédit bancaire, mais également un taux d'intérêt moins coûteux – en règle générale inférieur de 2 % à celui des crédits bancaires commerciaux usuels –, car la banque n'a pas à assumer le risque débiteur.

INFORMATIONS

Christian Wenger, directeur - Téléphone 021 721 11 91
E-mail : christian.wenger@cautionnementromand.ch

ANTENNE FRIBOURG - Tél. 026 323 10 20 - Fax 026 323 10 21
E-mail : fribourg@cautionnementromand.ch
ANTENNE GENÈVE - Tél. 022 827 42 84 - Fax 022 827 42 80
E-mail : geneve@cautionnementromand.ch
ANTENNE NEUCHÂTEL - Tél. 032 853 42 54 - Fax 032 853 40 51
E-mail : neuchatel@cautionnementromand.ch
ANTENNE VALAIS - Tél. 027 322 29 01 - Fax 027 322 29 64
E-mail : valais@cautionnementromand.ch
ANTENNE VAUD - Tél. 021 721 11 81 - Fax 021 721 11 80
E-mail : vaud@cautionnementromand.ch

Campagne romande
LES VRAIS PROS!

DÉLAI DE COMMANDE
FIN AOÛT 2013

PROFITEZ DE VOUS ÉQUIPER POUR LA NOUVELLE CAMPAGNE DE SEPTEMBRE

afmpp

GPG

entrepreneurs!
fédération vaudoise

> **SPOT TV** sur les télévisions régionales romandes

> **ANNONCES** dans les différents quotidiens romands et BO/FAO

BÂCHE 180x100 cm, qualité PVC 550 g/m² — **69.00**

BÂCHE 250x150 cm, qualité PVC 550 g/m² — **139.00**

FOURRE POUR OFFRE — **20.00** / 20 pièces

MEMBRE FRMPP

N'HÉSITEZ PLUS ET COMMANDEZ

BÂCHE ❍ 180 x 100 cm NOUVEAU ❍ 250 x 150 cm

Qualité PVC 550 g/m² - Œillet tous les 50 cm

Je désire commander ..... bâche(s)

❍ Mon logo se trouve à la FRMPP.
❍ Je vous envoie mon logo par e-mail.
❍ Je ne dispose pas de logo, merci de me contacter.

FOURRE POUR OFFRE (Pour format A4)

❍ Je désire recevoir ..... paquet(s) de 20 pièces

AUTOCOLLANT 28,5 x 15 cm

❍ Je désire recevoir ..... autocollant(s) (gratuit).

LOGO «PAPIER À LETTRES»

❍ Je désire recevoir le logo à insérer sur mon papier à lettres.

SACHET DE SUCRE 7,5 x 4,5 cm

❍ Je suis intéressé, merci de me contacter.

T-SHIRT Qualité «Whale» POLO «Switcher»

Logo FRMPP dans le dos et celui de votre association cantonale sur la manche gauche

IMPRIMÉ

T-SHIRT Fr. 10.–/l'unité + SUPPLÉMENT pour votre logo sur le cœur en:

1 couleur + Fr. 10.–/l'unité de 1 à 50 pces
+ Fr. 7.–/l'unité de 51 à 120 pces
+ Fr. 5.–/l'unité dès 121 pces

Chaque couleur supplémentaire = Fr. 1.– par pièce

Frais techniques chablons et film inclus
COMMANDE DE 10 T-SHIRTS AU MINIMUM

BRODÉ

POLO Fr. 15.–/l'unité + SUPPLÉMENT pour votre logo sur le cœur:
+ Fr. 8.–/l'unité 10 pièces minimum NOUVEAU

..... T-shirt	..... Polo	S	❍ avec mon logo	❍ sans mon logo
..... T-shirt	..... Polo	M	❍ avec mon logo	❍ sans mon logo
..... T-shirt	..... Polo	L	❍ avec mon logo	❍ sans mon logo
..... T-shirt	..... Polo	XL	❍ avec mon logo	❍ sans mon logo
..... T-shirt	..... Polo	XXL	❍ avec mon logo	❍ sans mon logo

Entreprise

Nom Prénom

Adresse

N° postal Lieu

Tél. e-mail

Date Signature

Bulletin à retourner à FRMPP, Fédération romande des maîtres plâtriers-peintres, rue de la Dixence 20, CP 141, 1951 Sion ou commandes@frmpp.ch

(Tous les prix s'entendent hors TVA)

Les revêtements anti-poussière pour sol

Comme son nom l'indique, un revêtement anti-poussière est demandé pour faciliter le nettoyage. Il est souvent réalisé dans les sous-sols d'immeubles neufs, à la fin des travaux. Ce revêtement est relativement simple, mais par les énormes différences de prix remarquées sur le marché, nous nous devons d'apporter quelques précisions. Les informations suivantes ont été collectées auprès de bureaux d'architectes, d'entreprises de peinture et de fabricants.

Les différentes classes de revêtements anti-poussière.

Ces revêtements sont en principe très pénétrants et non filmogènes et sont réalisés en une seule couche. Si c'est le cas, chacun comprendra que la durée du système sera relativement courte. Pour réaliser ce travail, les entrepreneurs ont plusieurs solutions :

- application d'une couche d'un fond pénétrant «Acryl hydrosol» dilué jusqu'à 100 % avec de l'eau;
- application d'une couche d'imprégnation hydrophobe contenant des solvants ou en phase aqueuse (100 % non filmogène);
- application d'une couche de fond Epoxy ou Acrylique, mono ou à deux composants, incolores, en phase aqueuse ou en milieu solvant, pour supports minéraux neufs ou usagés. Dilution également jusqu'à 100% avec le diluant approprié.

> Un anti-poussière est une couche appliquée sur sol pour facilité le nettoyage.

Il est facile de comprendre que l'entreprise qui utilise un Acryl hydrosol dilué à 100 % avec de l'eau pourra faire un prix nettement inférieur à celui pratiqué par celle qui utilise une couche de fond Epoxy à 2 composants, même diluée à 100 %. L'aptitude au nettoyage sera bien évidemment meilleure avec un Epoxy 2 composants qu'avec un Acryl hydrosol. Par contre l'Epoxy jaunira dans le temps.

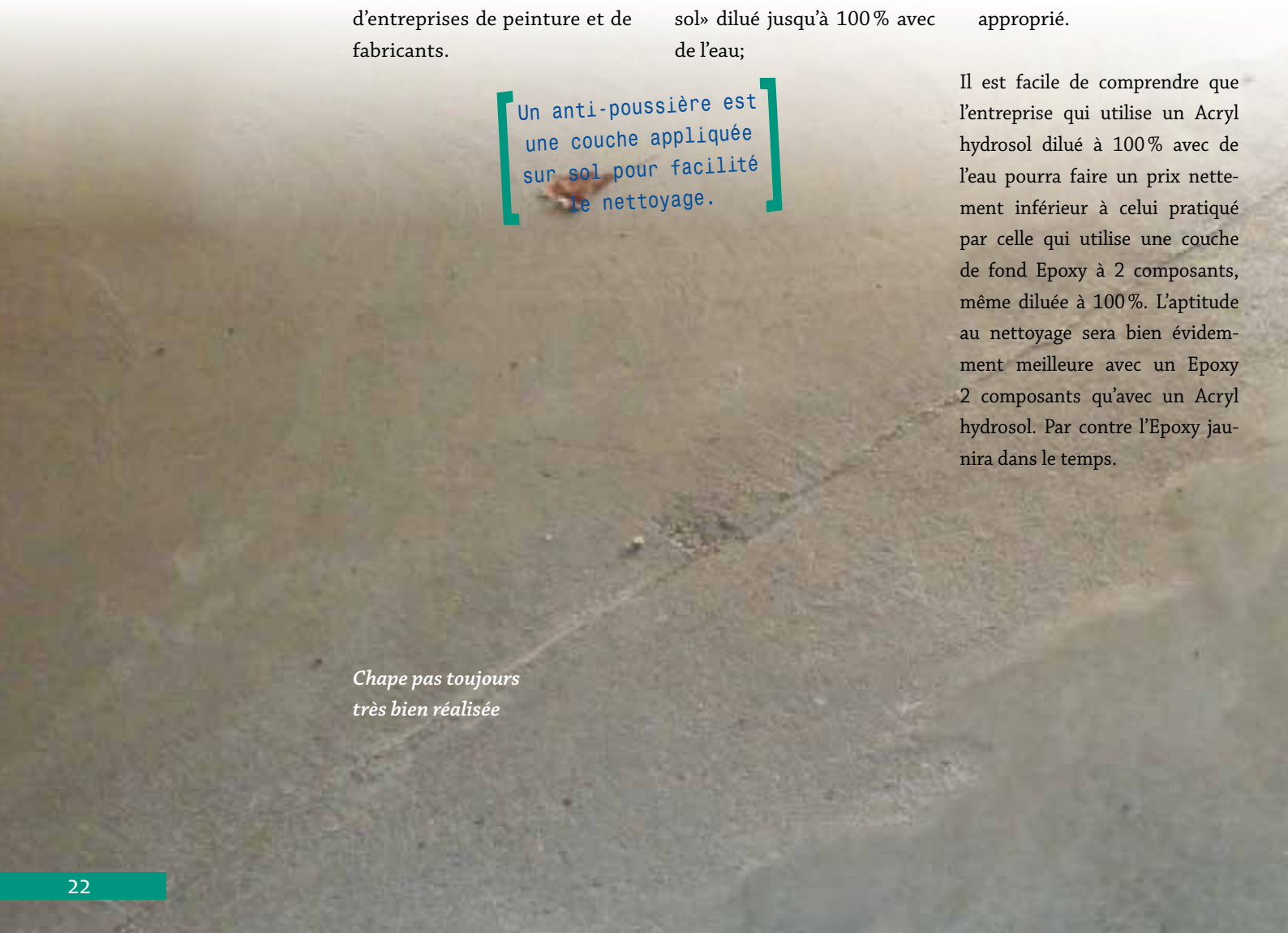

Chape pas toujours très bien réalisée

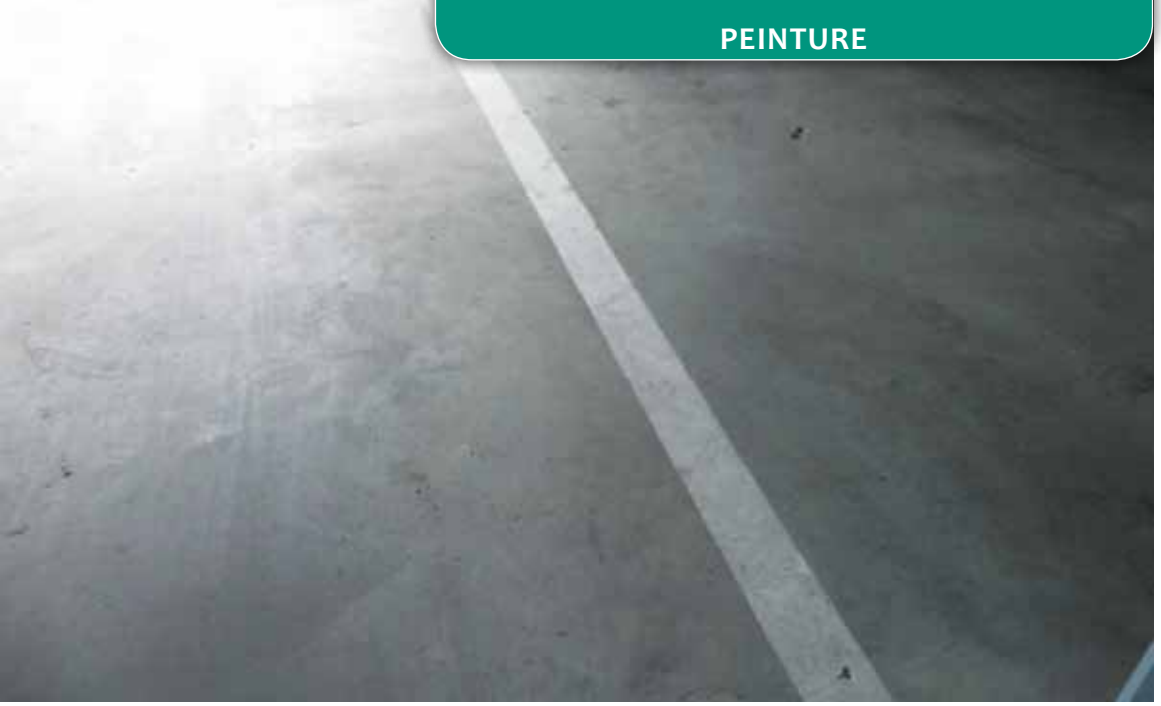

Chape avec anti-poussière en Acryl hydrosol convient très bien comme couche de fond pour le marquage des places de parc.

Nous nous sommes approchés du Centre suisse pour la rationalisation de la construction (CRB) afin de contrôler ce que le Catalogue des articles normalisés (CAN) nous donnait comme informations. Malheureusement, les articles concernant les anti-poussière ne sont pas normalisés. Ils sont créés par les bureaux d'architecture et donc nos questions sont restées sans précisions.

Nous vous faisons donc passer le message collégial du «Techno GR» suivant :

- un anti-poussière est une couche appliquée sur sol pour faciliter le nettoyage;
- elle est incolore, très pénétrante et ne forme pas de film.

Tout autre revêtement aura donc une dénomination différente, comme par exemple :

- glacis incolore ou teinté;
- vernis incolore contenant des solvants ou en phase aqueuse;
- voire même revêtement pour sol.

Nous vous laissons donc le choix des systèmes à proposer et surtout, nous vous conseillons de vous renseigner afin de savoir exactement ce que la direction des travaux attend du revêtement selon l'article de soumission rédigé. Dans tous les cas une analyse du support est indispensable afin de proposer un système de bonne facture.

Nous vous rappelons entre autres les exigences essentielles pour l'application de revêtements sur sol :

- le temps de séchage de sols ciment neufs est d'au moins 4 semaines. L'humidité résiduelle ne doit pas dépasser 4 % et pour les peintures en phase aqueuse 5 %. Toute influence de l'humidité par l'arrière du support (terre, fissures, joints, etc.) doit être exclue;

- le produit de cure doit être enlevé selon les prescriptions du fabricant. Ce dernier est un produit que le maçon applique sur la chape fraîchement talochée afin qu'elle ne se dessèche pas trop vite. Anciennement, le maçon utilisait des plastiques fins et arrosait sa chape. Souvent les peintures et revêtements de sol ont une mauvaise adhérence sur ces produits de cure;

- la nouvelle chape doit être exempte de laitance ou de résidus de ciment. La résistance à la traction pour des peintures mono composant doit être d'au moins 1 N/mm^2. Pour les peintures à deux composants, cette mesure monte à 1.5 N/mm^2;

- le nouveau sol doit être exempt de graisse, de cire, de résidus de caoutchouc (sous-couche de tapis), de poussière de saletés, etc.;

- ces surfaces doivent être absorbantes, sans zones de frittage ou de brillance. Une coloration sombre doit se faire uniformément sous l'effet de l'humidité du revêtement;

[Il est donc important de respecter les consignes du fabricant.]

- pour les sols exposés à l'action de l'eau, la pente doit être suffisante (en principe 3 %). Les joints et les raccords devront être exécutés dans les règles de l'art;

- une préparation mécanique des surfaces pour obtenir les valeurs requises pour la traction est absolument indispensable (élimination de la peau de ciment, des couches de frittage, des déchets de caoutchouc, des saletés, des vieilles peintures non portantes, etc.). Les procédés appropriés sont le grenaillage, la rectification à la machine ou le fraisage avec des disques au diamant. Des meuleuses d'angles traditionnelles ne sont pas appropriées. Il est également important d'avoir des appareils avec dispositif d'aspiration de la poussière intégré sinon cette dernière, très fine, est pressée et remplit les pores du subjectile;

- ce n'est pas une règle précisée dans toutes les fiches techniques, mais il est recommandé de stocker la peinture au moins 24 heures dans le local à peindre, afin qu'elle prenne la température de l'endroit.

Chape trop glacée (pas assez absorbante).

Après un bon fraisage, le nettoyage en brossant intensivement est le minimum. Le mieux serait de nettoyer à l'eau sous haute pression.

Les températures de mise en œuvre, l'humidité de l'air et la température du point de rosée doivent être respectées. L'humidité relative de l'air d'un local à peindre ne doit pas être supérieure à 75%. La température minimale de la formation du film doit également être respectée. Les remarques figurant sur les fiches techniques des fabricants doivent également être prises en considération.

Chaque sol exige une analyse particulière. Le rendu souhaité, l'utilisation et l'état actuel du support vont influencer les préparations et les produits à utiliser.

N'oubliez pas que la plupart des problèmes survenus sur des sols sont une mauvaise préparation, un produit mal adapté ou une mauvaise application. Il est donc important de respecter les consignes du fabricant.

Techno GR
Thierry Viénet

ÉTUDE DE L'EMPA* SUR LES CAUSES DES LITIGES DE REVÊTEMENTS (228 CAS)

LES MANQUES DU PRODUIT 12%

- matériel périmé
- faute de solvant
- charge incorrecte
- influence de la température sur le matériel

LES FAUTES D'APPLICATION 11%

- erreur de composition des couches
- épaisseur trop mince
- produit mal mélangé (brassage mécanique 400 tours minute)
- Mauvaises conditions climatiques
- pores trop ouverts ou trop fermés

LES MANQUES DU SUPPORT 77%

- trop d'humidité
- manque d'accrochage
- support médiocre
- trop grande porosité

** EMPA : Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche*

Chape avant traitement

roth échafaudages
au service de la beauté

Lausanne
Roth Echafaudages SA
Z.I. La Plaine
1302 Vufflens-la-Ville

Tél. 021 869 00 50
Fax 021 869 00 51
lausanne@rothechafaudages.ch

Genève
Roth Echafaudages SA
Chemin Delay 5
1214 Vernier

Tél. 022 901 06 42
Fax 022 901 06 43
geneve@rothechafaudages.ch

Collombey
Roth Echafaudages SA
En Reutet B
1868 Collombey

Tél. 024 472 88 88
Fax 024 472 88 77
collombey@rothechafaudages.ch

Fribourg
Roth Echafaudages SA
Route de la Pisciculture 6
1705 Fribourg

Tél. 026 429 00 40
Fax 026 429 00 39
fribourg@rothechafaudages.ch

Neuchâtel
Roth Echafaudages SA
Case postale 261
2022 Bevaix

Tél. 032 846 44 00
Fax 032 846 44 04
neuchatel@rothechafaudages.ch

http://www.rothechafaudages.ch

Un crépi spécial, hautement isolant

Le nouveau crépi Fixit 222 Aérogel Enduit thermo-isolant haute performance est à base d'aérogel. Son pouvoir est plus du double des valeurs des crépis isolants actuels. Une innovation conduite avec le Laboratoire de recherche suisse sur les matériaux Empa.

En lançant sur le marché son tout nouveau crépi isolant, la maison Fixit fait office de précurseur en la matière. Après de nombreuses années de recherche et de développement conjoint avec le Laboratoire de recherche suisse sur les matériaux Empa, le nouveau produit étonne par ses incroyables capacités intrinsèques. Ces extraordinaires performances isolantes sont atteintes, grâce à sa composition à base d'aérogel.

> Il ouvre des perspectives indéniables dans le secteur de la rénovation des bâtiments anciens.

Avec ce crépi isolant, tout est désormais possible. Il ouvre des perspectives indéniables dans le secteur de la rénovation des bâtiments anciens. Les façades crépies avec le nouveau revêtement gardent leur aspect historique tout en bénéficiant de valeurs isolantes thermiques exceptionnelles. Ces dernières n'étaient, jusqu'à maintenant, pas encore atteintes, surtout lors de la mise en place des isolations en panneaux de polystyrène expansé.

La fabrication

En Suisse, il existe plus d'un million et demi de bâtiments à rénover. Si l'on considère que tous doivent être assainis avec des solutions respectueuses de l'environnement, ce crépi Aérogel est la solution de rénovation que tous les architectes et les maîtres d'ouvrage recherchent depuis longtemps.

> Tout propriétaire averti peut, dorénavant, envisager d'importantes économies de chauffage.

La composition de Fixit 222 Aérogel Enduit thermo-isolant haute performance

Sa composition, à base même d'aérogel, lui confère ses exploits. Formé par 5 % de silicate et 95 % d'air, cet isolant a été plébiscité à de nombreuses reprises par le passé. Déjà utilisé dans les années soixante par les départements spatiaux de nombreux pays, le matériau a bel et bien fait ses preuves. Mais, tenant compte de sa «légèreté» et pour rendre le matériau compatible avec le crépi, d'innombrables développements, essais et tests ont été nécessaires. Aujourd'hui, la partie est gagnée. Son intégration dans le mortier sec et sa résistance aux intempéries de tous genres font du crépi Aérogel un produit remarquable, totalement adapté aux rénovations. Des façades aux cages d'escaliers tortueuses, la conductivité thermique du crépi est inférieure à 30 mW/mK. Dès lors, tout propriétaire averti peut décemment envisager d'importantes économies de chauffage.

La matière projetée contre la maçonnerie

PRÉCISIONS

mW **milliwatt**

W/mK **watt par mètre-kelvin**

Plus la valeur est basse, plus la matière est isolante.

RÉSISTANCE À LA DIFFUSION DE VAPEUR

1 **facilité de diffusion**

40 **difficulté de diffusion**

COMPARAISON DE LA CONDUCTIBILITÉ THERMIQUE DE CRÉPIS ACTUELS (mW/mK)

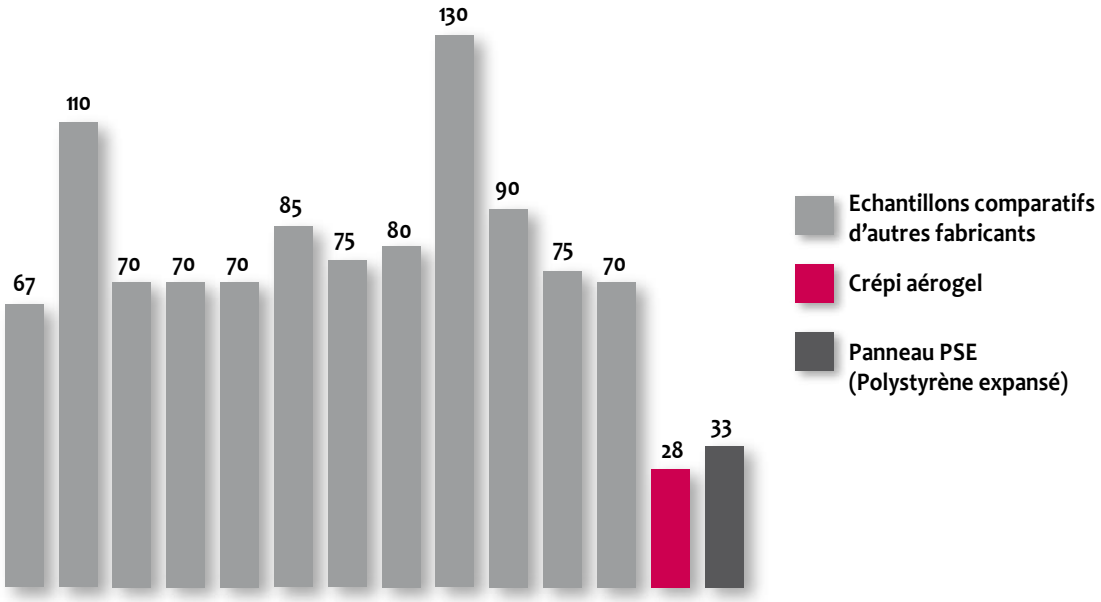

Domaines d'application

Le crépi Aérogel s'applique directement sur la maçonnerie. Une fois projeté mécaniquement puis lissé, le crépi fait d'une pierre deux coups. Il isole complètement la façade et empêche l'humidité de se former. En ne laissant aucun interstice disponible, la condensation ne peut avoir lieu et la façade est, ainsi, protégée. Son application est complétée par un mortier d'enrobage.

Commission plâtre
Michel Couturier

Etape de lissage

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES

- intervention à l'intérieur et à l'extérieur
- minéral
- ouvert à la diffusion
- très léger
- permet les reconstitutions de la maçonnerie fidèle à l'originale
- mise en œuvre avec les machines à enduire courantes

QUELQUES CHIFFRES

Type d'emballage	
Quantité par unité	10 kg/sac
Consommation	env. 2 kg/m²/cm
Adjonction d'eau	env. 14 litres/sac
Délai de mise en oeuvre	env. 30 minutes
Epaisseur minimale	30 mm
Epaisseur maximale	150 mm
Rendement	env. 5 litres/kg
Masse volumique à sec	env. 220 kg/m³
Conductivité thermique	0.028 W/mK
Résistance à la diffusion de vapeur	4 - 5

De nouveaux produits à l'eau répondant à la demande

PEINTURES Jallut DEPUIS 1947

Jallut SA développe et fabrique constamment sa gamme de produits à l'eau afin de répondre aux exigences du marché en termes de protection de l'environnement et de la santé des utilisateurs. Ses recherches ont permis la sortie de cinq nouveaux produits.

Cette couche d'adhérence est idéale pour revêtir tout support lisse ou difficile.

Jal-O-Prim

Jalaqua

Développée en 2011, cette peinture de finition en phase aqueuse 2 en 1 (Vorlack-finition) ne cesse de faire des adeptes parmi les peintres. Ce produit est idéal à appliquer sur le bois et matériaux dérivés du bois aggloméré, supports minéraux, matières synthétiques et métaux préalablement traités contre la corrosion. Facile d'application, il possède un bel arrondi et un temps d'ouverture assez long.

Jal-O-Fer

Cet antirouille à l'eau pour intérieur et extérieur peut être appliqué sur tout support métallique (fer, acier, métaux légers, zinc, etc.) nécessitant une protection anticorrosion. Le Jalaqua ou l'Aquafinition, peuvent être utilisés comme finition.

Silicojal

Le Silicojal répond à la demande des clients souhaitant une peinture extérieure de teinte vive. Grâce à ses pigments minéraux, ce produit permet une grande stabilité des teintes vives. Son léger effet perlant assure une très bonne résistance aux intempéries et aux salissures.

Jalmineral

Le Jalmineral est, comme son nom l'indique, une peinture minérale mate à base de sili-

Le Silicojal répond à la demande des clients souhaitant une peinture extérieure de teinte vive.

Silicojal

JALLUT SA, C'EST ENTRE AUTRES :

- 11 points de vente en Suisse romande et au Tessin;
- ouvert du lundi matin au samedi midi;
- une livraison rapide et offerte;
- un assortiment complet en produits bâtiment;
- une gamme complète en produits beaux-arts.

> Le produit porte la nouvelle étiquette environnementale de la classe A.

Jalmineral

cate pour l'intérieur. Le produit porte la nouvelle étiquette environnementale de la classe A. Sans solvant et sans substance allergène, ce produit est idéal pour les parents cherchant une solution respectueuse de l'environnement et de la santé des enfants.

Jal-O-Prim

Le dernier-né de la société est la version aqueuse de notre produit phare le Jalprim: le Jal-O-Prim. Il s'agit d'une couche d'accrochage à l'eau pour intérieur et extérieur. Cette couche d'adhérence est idéale pour revêtir tout support lisse ou difficile, comme le galvanisé, les métaux non ferreux, les carreaux de céramique, le PVC, les anciennes peintures, le formica, le verre synthétique, etc.

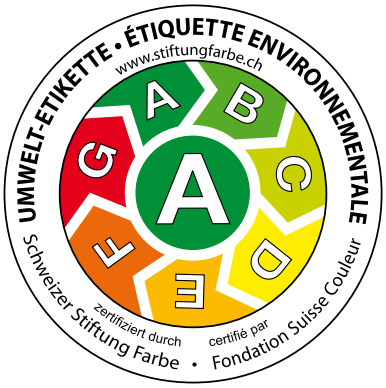

NOS PARTENAIRES

pour le perfectionnement professionnel

Rigips
SAINT-GOBAIN

FIXIT®

HGC
COMMERCIALE

REICHENBACH SA

ISOVER
SAINT-GOBAIN

fédération romande
des maîtres plâtriers-peintres
frmpp www.frmpp.ch

LES VRAIS PROS !
... mettent en œuvre des matériaux de qualité

Une 4e session de chef de chantier peintre en bâtiment est sur les rails !

CHRISTIAN TISSIÈRES
Responsable formation FRMPP

Suite au concours d'entrée de fin avril, 20 candidats ont été retenus pour cette 4e session de chef de chantier. Vu ce nombre, la commission d'experts de la FRMPP a décidé de dédoubler la classe pour les cours pratiques.

Cette décision dépendait principalement de la disponibilité de l'Ecole de la construction et de ses professeurs avec lesquels, la FRMPP entretient une excellente collaboration.
Cependant, si la quantité était au rendez-vous, nous ne pouvons pas en dire autant de la qualité. Une moyenne en mathématique de 3.34 plombe la moyenne générale du test à 3.96. Pas brillant !

Nombre de candidats

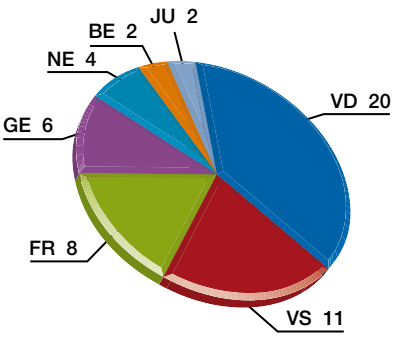

Nombre de candidats admis

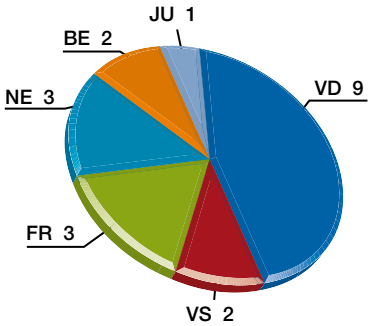

Cette épreuve valide le niveau professionnel minimum des candidats en s'assurant de leurs compétences, de leur raisonnement mathématique (calculs professionnels) et de leur niveau de français (compréhension de texte). Cette évaluation tient aussi compte des compétences professionnelles pratiques avec un test sur la coloration.

Appel aux intéressés !

La commission et son chef expert, Denis Quaglia, lancent un appel urgent aux professionnels pour reprendre le flambeau de l'enseignement et siéger dans les différentes commissions, afin de transmettre leur savoir-faire et de prendre part aux décisions ainsi qu'aux projets professionnels.

> [Redonnons à la plâtrerie toutes ses lettres de noblesse.]

Le comité planche actuellement sur une formation supérieure de plâtrier, en tentant de réunir une commission. Ce cursus, déjà en application en Suisse alémanique, se calque sur le principe modulaire des peintres, soit une formation plus courte qui débute avec un diplôme interne de chef de chantier plâtrier constructeur à sec, puis un brevet fédéral de contremaître plâtrier et enfin un diplôme fédéral de maître plâtrier.

Pour cela, il est nécessaire de pouvoir compter sur vous, acteurs de la profession, afin de mettre sur pied ce nouveau cursus. Alors, faites passer l'information : WANTED PLÂTRIER ! (plus d'information à info@frmpp.ch)

Inquiétudes pour le futur de nos professions

Qu'en sera-t-il du nombre de participants au cursus de formation supérieure de plâtrier ? Actuellement, dans toute la Suisse romande, on pourrait tout juste former une classe.
Le salut viendra peut-être des nouvelles ordonnances de formation initiale de plâtrier, qui, sans bouleverser les bases de la profession, apporteront un rafraîchissement nécessaire à cette magnifique profession. Un métier qui mérite une attention toute particulière de la part des professionnels du monde du travail (ORTRA).
Actuellement, il ne faut plus attendre. Il faut reprendre le travail des commissions nationales et compter sur le monde de la construction (architectes, maîtres d'oeuvre, PME de la plâtrerie-peinture, vous, Mesdames, Messieurs, les responsables) pour redonner à ce métier, toutes ses lettres de noblesse.

Sécurité au travail

La vie et la santé des travailleurs ont la priorité absolue.

Charte de la sécurité

Comme signataires de cette charte, nous nous engageons à faire respecter les règles de sécurité pour préserver la vie et l'intégrité de tous les intervenants sur les chantiers. Nous mettons tout en œuvre pour respecter les règles de sécurité de nos domaines de compétence. En cas de nécessité, nous interrompons notre activité et disons STOP.

STOP EN CAS DE DANGER / SÉCURISER / REPRENDRE LE TRAVAIL

En tant que mandataire:

Dès la préparation des soumissions, j'informe sur les risques liés au projet et prévois les articles nécessaires à la sécurité.

Je planifie et coordonne l'activité des différents intervenants en fonction de l'avancement des travaux en intégrant les mesures pour chaque étape.

Je vérifie l'application effective des mesures prévues. Au besoin, j'ordonne des mesures correctives.

En cas de manquement grave à la sécurité, j'ordonne l'arrêt immédiat des travaux.

Ingénieurs et achitectes:

sia
schweizerischer ingenieur- und architektenverein
société suisse des ingénieurs et des architectes
società svizzera degli ingegneri e degli architetti
swiss society of engineers and architects

usic Stiftung Fondation Fondazione

BSA Bund Schweizer Architekten
FAS Fédération des Architectes Suisses
FAS Federazione Architetti Svizzeri

En tant que cadre:

J'analyse les documents de soumission et détermine les mesures de sécurité nécessaires.

J'instruis mon personnel et mets à disposition les moyens de protection. Je fais participer mes collaborateurs aux décisions.

Je vérifie l'application effective des mesures prévues. Au besoin, j'ordonne des mesures correctives.

En cas de manquement grave à la sécurité, j'ordonne l'arrêt immédiat des travaux.

Associations patronales:

SBV SSE SSIC Schweizerischer Baumeisterverband Société Suisse des Entrepreneurs Società Svizzera degli Impresari-Costruttori Societad Svizra dals Impresaris-Constructurs

VSEI USIE Ideen verbinden Idées branchées Idee in rete

SVK

peintres plâtriers

SPV ASC ASP

ISOL SUISSE

suissetec

holzbau schweiz

Fédération romande des maîtres peintres-plâtriers frmpp

Organisation de cadres:

BAUKADER SCHWEIZ CADRES DE LA CONSTRUCTION SUISSE QUADRI DELL' EDILIZIA SVIZZERA CADERS DA CONSTRUCZIUN SVIZRA

En tant que collaborateur:

Je m'informe, fais des propositions et applique les règles et consignes de travail.

Je ne modifie en aucun cas les dispositifs de protection, sauf pour leur remise en état. Je veille à ne mettre personne en danger.

Je sécurise ma place de travail et corrige immédiatement les défauts ou les annonce à mon supérieur.

En cas de manquement grave à la sécurité, j'interromps l'activité et informe immédiatement mes collègues et supérieurs.

Syndicats:

UNIA Die Gewerkschaft. Le Syndicat. Il Sindacato.

syna Le syndicat

Soutenu par

suvapro Le travail en sécurité

www.charte-securite.ch

Devenez membre de la charte

Fédérations du bâtiment, mandataires, syndicats ou sociétés individuelles: tous les acteurs de la branche suisse du bâtiment qui respectent les principes de la Charte peuvent en devenir membres. Contribuez vous aussi à assurer plus de sécurité sur les chantiers.

Matériels gratuits à disposition sous www.charte-securite.ch

(affiche charte, crayon de maçon, ruban de sécurité, bâche de chantier et supports pédagogiques).

Pour des informations sur les mesures à prendre en matière de sécurité au travail dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud:

Solution de branche romande de la plâtrerie-peinture pour la sécurité au travail

FRMPP - Tél. 027 327 51 00 - Fax 027 327 51 80 - www.frmpp.ch - info@frmpp.ch

FP³
FONDS PROFESSIONNEL ROMAND
DE LA PLÂTRERIE-PEINTURE

Comment sont utilisées vos contributions ?

Depuis le 1er janvier 2008, les professions de la plâtrerie-peinture romande disposent d'un Fonds professionnel FP³. Ce Fonds a pour but de promouvoir la formation professionnelle initiale, la formation professionnelle supérieure et la formation continue à des fins professionnelles spécifiques aux métiers de la plâtrerie-peinture.

En vertu de la décision du Conseil fédéral du 4 septembre 2007, toutes les entreprises (avec et sans personnel) sont appelées à verser les contributions obligatoires à ce Fonds. Le changement important consiste à faire contribuer toutes les entreprises de la branche aux coûts de formation professionnelle de base et supérieure, et pas uniquement les entreprises membres des Associations professionnelles.

Vous trouverez toutes les informations détaillées relatives à ce Fonds sur notre site Internet **www.frmpp.ch** > Formation > Fonds de formation professionnelle. Le secrétariat de la FRMPP se tient évidemment à disposition des plâtriers-peintres romands pour toutes les informations complémentaires désirées.

Votre Association faîtière romande, son comité ainsi que toutes les personnes qui se dévouent pour le développement de la formation professionnelle de base et supérieure dans les professions de plâtrier et de peintre vous remercient d'ores et déjà de votre contribution, garante de la sauvegarde et du développement de nos professions.

Que deviennent les sommes versées au FP³ ?

Sachant que le Fonds professionnel verse 700 francs aux jeunes réussissant leur formation de chef de chantier, 1500 francs pour contremaître et 2000 pour la maîtrise fédérale, 14 200 francs ont été distribués, en 2012, aux différents lauréats. La somme a été répartie de la manière suivante, soit 3000 francs pour les deux nouveaux contremaîtres et 11 200 pour les nouveaux chefs de chantier.

Depuis 2010, 77 candidats ont terminé leur session ou sont en cours de formation dans le but de devenir chef de chantier, 29 pour la formation de contremaître et une quinzaine se sont lancé afin d'obtenir la maîtrise fédérale.

Ces cotisations sont également réparties entre le développement des métiers, le recrutement professionnel de jeunes, les campagnes de promotion des professions, la préparation au choix des métiers, l'étude et l'élaboration des règlements et le championnat des métiers. A cela il faut ajouter les coûts de préparation aux examens dans les formations professionnelles de base, supérieure, continue et les cours de perfectionnement professionnel.

FRMPP

PLANIFICATION DYNAMIQUE RÉALISATION ATONE

- **Etat de l'indice au 2e trimestre 2013 : 139**
- **Variation par rapport au trimestre précédent: 7 points ↗**
- **Variation par rapport au même trimestre 2012 : 9 points ↗**

Année:	2011			2012				2013		Variation en point d'indice p.r.	
Trimestre:	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	1er trim. 2013	2e trim. 2012
Indice de la construction	128	129	133	128	130	137	132	132	**139**	**7** ↗	**9** ↗
Indice du bâtiment	108	109	110	105	109	115	111	110	**116**	**6** ↗	**7** ↗
Construction de logements	123	123	127	123	124	131	124	121	**131**	**10** ↗	**7** ↗
Construction industrielle et commerciale	102	105	100	94	102	111	111	110	**113**	**3** ↗	**11** ↗
Indice du génie civil	156	156	165	159	158	168	161	164	**170**	**6** ↗	**12** ↗

L'indice de la construction gagne 4,7% pour s'établir à 139 points au 2e trimestre 2013, signalant un bond momentané du chiffre d'affaires dans le secteur principal de la construction. Grâce à cette remontée, la phase temporaire de faiblesse du début de l'année est compensée pour toutes les composantes de l'indice. Alimenté par une construction de logements dynamique, l'indice du bâtiment progresse de 5,3% par rapport au 1er trimestre. La situation demeure très favorable à une poursuite de la croissance du chiffre d'affaires dans l'ensemble du bâtiment. Avec plus de 10 milliards de francs, le volume des nouveaux projets de construction autorisés a atteint un niveau record depuis 1995 au 1er trimestre. L'activité de planification reste importante dans le génie civil également, la composante correspondante de l'indice devançant de 4% sa valeur du trimestre précédent. Aucun secteur ne manque par conséquent de nouveaux projets. La progression de l'emploi de 2,4% enregistrée en 2012 dans le bâtiment et le génie civil laisse penser que l'engorgement de la construction s'est quelque peu résorbé, bien que ceci ne se reflète pas encore dans les données: au 4e trimestre, on recensait 6,2 logements en construction par unité achevée, soit 23% de plus que l'année précédente. Il reste à espérer que l'augmentation de la charge bureaucratique liée à la responsabilité solidaire à laquelle de nombreuses entreprises devront faire face au 2e semestre ne viendra pas de nouveau pénaliser l'accroissement des capacités opéré jusque-là.

ACCÉLÉRER AVEC LE FREIN À MAIN TIRÉ

Au 2e trimestre 2013, l'indice du bâtiment gagne 5,3% en rythme trimestriel, compensant ainsi la phase temporaire de faiblesse connue en début d'année. Au terme d'un hiver qui s'est une nouvelle fois prolongé, le sprint de rattrapage bat son plein, en particulier dans la construction de logements. La situation demeure très favorable à une poursuite de la croissance du chiffre d'affaires dans l'ensemble du bâtiment. Avec plus de 10 milliards de francs, le volume des nouveaux projets de construction autorisés a atteint un niveau record depuis 1995 au 1er trimestre. Dans un avenir proche, le taux de réalisation de ces projets devrait dépendre non seulement de la situation dans les communes à résidences secondaires, mais aussi de la poursuite de la progression de l'emploi et de l'atténuation des problèmes de capacités dans le bâtiment.

Evolution des sous-indicateurs

Indice du bâtiment T1 1996 = 100, corrigé des variations saisonnières, nominal, points = tendance attendue

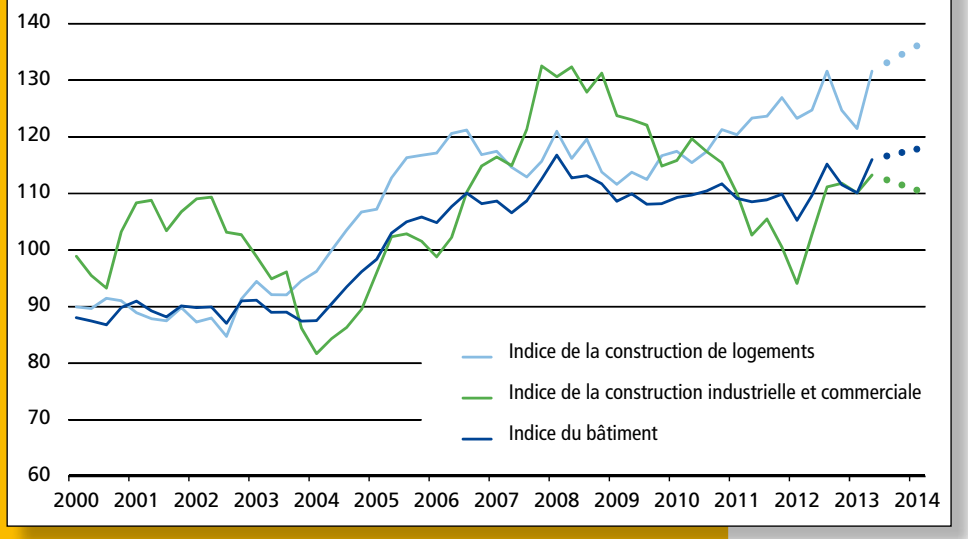

Sources:

SBV SSE SSIC Schweizerischer Baumeisterverband, Société Suisse des Entrepreneurs, Società Svizzera degli Impresari-Costruttori, Societad Svizra dals Impresaris-Constructurs

CREDIT SUISSE

EVOLUTIONS PARALLÈLES DE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ET DE LA CONSTRUCTION INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

La progression de 5,8% en rythme annuel de l'indice du bâtiment laisse présager une augmentation sensible du chiffre d'affaires pour le 2e trimestre 2013. Si la croissance de l'emploi amorcée en 2012 persiste cette année, le chiffre d'affaires devrait s'inscrire en nouvelle hausse sur les deux à trois prochains trimestres. En revanche, si l'accroissement des capacités ne se poursuit pas, il en résulterait de simples déplacements de ressources entre construction de logements et construction de bâtiments industriels et commerciaux sans croissance notable. La construction industrielle et commerciale affiche des perspectives à long terme moins positives que la construction de logements du fait d'une demande de surfaces en demi-teinte. Dans l'immédiat, les faibles taux d'intérêt font en sorte que les carnets de commandes sont très bien remplis, bien qu'un phénomène de suroffre se profile.

L'indice de la construction en comparaison annuelle

Indice du secteur du bâtiment, corrigé des variations saisonnières, taux de croissance comparés au même trimestre de l'année précédente

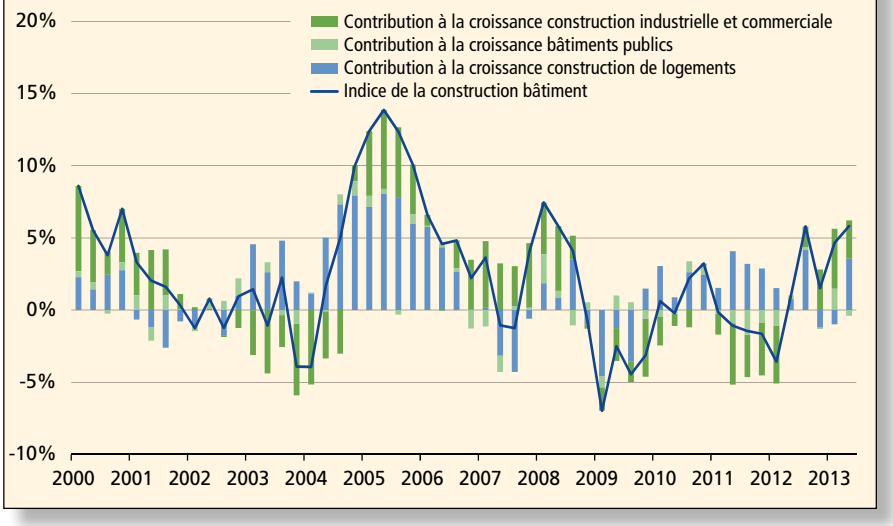

PÔLES DE CONSTRUCTIONS NOUVELLES

La somme de la construction des demandes de permis soumises est utilisée comme indicateur de la demande régionale de construction. Dans les régions économiques marquées en rouge, la planification de nouvelles constructions est supérieure à la moyenne de ces dix dernières années. Un nombre particulièrement élevé de demandes de permis de construire a été déposé dans toute la Suisse au cours des six derniers mois. Cela étant, bien que le volume de ces nouveaux projets soit supérieur de 24,6% à la moyenne des dix dernières années, l'important flux de demandes de permis de construire s'est quelque peu tari suite au net recul des demandes concernant des résidences secondaires dans certaines régions touristiques. Même en Valais, le nombre de logements pour lesquels des demandes ont été déposées au 1er trimestre a diminué de moitié par rapport à la valeur enregistrée au 4e trimestre 2012. En tenant compte de l'excédent accumulé l'année passée, la demande d'autorisations de construire y demeure néanmoins très nombreuse – tout comme dans d'autres régions périphériques du pays.

Pôles régionaux de la demande dans le bâtiment

Demandes de constructions nouvelles, écart du volume des demandes de permis de construire de ces 6 derniers mois par rapport à la moyenne sur 10 ans par régions économiques

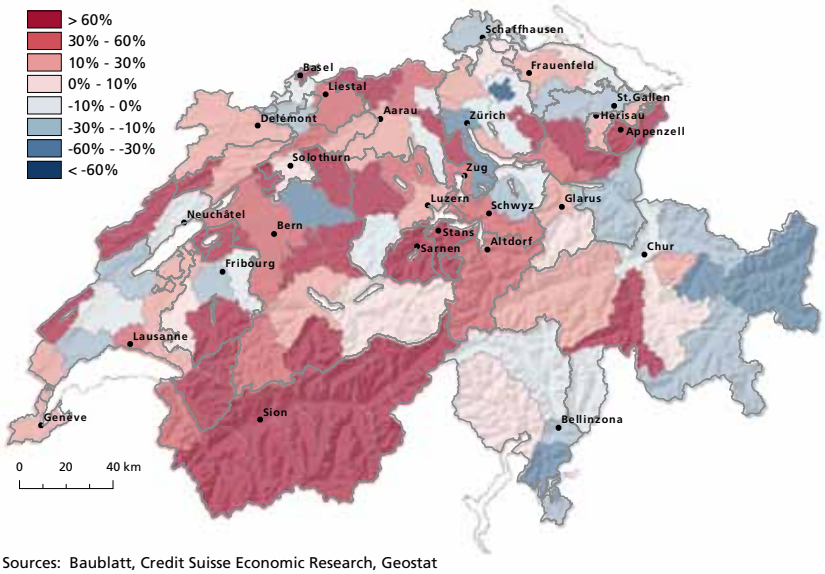

Sources: Baublatt, Credit Suisse Economic Research, Geostat

PARTEN

pour la formation et la formation continue des peintres et des plâtriers.

Magnum-Partenaires

AKZO NOBEL COATINGS AG
Täschmattstrasse 16, 6015 Reussbühl
www.akzonobel.com/ch

RUPF + CO. AG
Eichstrasse 42, 8152 Glattbrugg
www.ruco.ch

BOSSHARD + CO. AG
Infangstrasse 97, 8153 Rümlang
www.bosshard-farben.ch

SAINT-GOBAIN WEBER AG
Täfernstrasse 11b, 5405 Baden-Dättwil
www.weber-marmoran.ch

CAPAROL FARBEN AG
Gewerbestrasse 5, 8606 Nänikon
www.caparol.ch

SOCOL SA
Rue du Lac 24, 1020 Renens
www.socol.ch

KARL BUBENHOFER SA
Hirschenstrasse 26, 9201 Gossau
www.kabe-peintures.ch

STO AG
Südstrasse 14, 8172 Niederglatt
www.stoag.ch

JALLUT SA
Route de Crissier 4, 1030 Bussigny
www.jallut.ch

VERNIS CLAESSENS SA
Route du Silo 6, 1020 Renens
www.claessens.ch

fédération romande
des maîtres plâtriers-peintres
frmpp www.frmpp.ch

LES VRAIS PROS !
... mettent en œuvre des matériaux de qualité.

AIRES

Medium-Partenaires

ALFONS HOPHAN AG
www.hola.ch

PEKA
www.peka.ch

DOLD AG
www.dold.ch

Basic-Partenaires

PERMAPACK AG
www.permapack.ch

TOOLTECHNIC SYTEMS (SCHWEIZ) AG
www.festool.ch

SAX-FARBEN AG
www.sax.ch

TOUPRET SUISSE SA
www.toupretpro.ch

STORCH (SCHWEIZ) AG
www.storch.ch

GROUPE DE SPONSORS PEINTRES & PLÂTRIERS

Le groupe de sponsors s'engage pour la formation et la formation continue des peintres et des plâtriers. Grâce à un concept de soutien à long terme et à la collaboration précieuse entre les membres du groupe de sponsors et la FRMPP, les objectifs visés peuvent être réalisés de façon efficiente et orientée sur le but.

La FRMPP recommande à ses membres de privilégier pour leurs activités commerciales les partenaires de l'association. **La FRMPP remercie les partenaires pour leur engagement!**

www.groupe-de-sponsors.ch

Knuchel Farben
High quality – Top finish

Seit über 100 Jahren entwickeln und produzieren wir erfolgreich hochwertige Farben und Lacke und sind Vollsortimenter in den Bereichen Bautenschutz (Colorama), Metall (Iron-Line) und Holz (Wood-Line).

Für die Unterstützung des Verkaufs-Innendienst suchen wir den/die

Sachbearbeiter/in Farben & Lacke
Marketing-Assistent/in

Das Aufgabengebiet umfasst den telefonischen Kundenkontakt in Deutsch und Französisch, Bestellabwicklung, Key-Kundenbetreuung sowie spezifische administrative Unterstützung im Marketingbereich.

Wir wünschen uns eine/n branchennahe/n jüngere/n Mitarbeiter/in mit sehr guten Französischkenntnissen. Rasche Auffassungsgabe, Einsatzfreude und Belastbarkeit sind weitere Merkmale, die Sie für diese interessante Stelle mitbringen sollten. Arbeitsort ist Wiedlisbach – Berner Mittelland.

Für weitere Auskünfte stehen wir Ihnen gerne zur Verfügung. Ihre Bewerbungsunterlagen richten Sie bitte an Herrn Thomas Knuchel.

Knuchel Farben AG • Steinackerweg 11 • 4537 Wiedlisbach
Tel. 032 636 50 40 • www.knuchel.ch • thomas.knuchel@knuchel.ch

DONNÉES TECHNIQUES

Tirage	5500 exemplaires
Distribution	Professionnels du plâtre et de la peinture, architectes, planificateurs, constructeurs, entreprises générales, administrations cantonales et communales, services cantonaux des constructions et architectes cantonaux.
Diffusion	Trimestrielle
Format	A4, terminé 210 x 297 mm, ouvert 420 x 297 mm
Impression	Quadrichromie Couché demi-mat 115 g/m²
Façonnage	Agrafage, pliage et emballage plastique transparent

ANNONCES PUBLICITAIRES

Coût par parution

4e de couverture	Fr.	3500.–
Page annonce	Fr.	2500.–
½ page annonce	Fr.	1250.–
¼ page annonce	Fr.	625.–

Rabais de répétition

3 parutions	5 %
4-5 parutions	10 %
6 parutions	15 %

Nouveau lifting pour un produit de tradition

La maison Aarolac SA a procédé à une opération de rajeunissement de son estagnon de la peinture d'habitat Aarotex Ultra 545. Avec plus de 40 millions de mètres carrés de surfaces réalisées avec ce produit, ces douze dernières années, une cure de jouvence et l'ajout de compléments d'information (étiquette environnementale B, QR code, etc.) étaient devenus nécessaires.

Le produit

Les plafonds et murs les plus délicats se laissent recouvrir aisément avec cette peinture d'habitat mate profond, diluable à l'eau modifiée par émulsion hybride et ne jaunissant pas.

Applicable au rouleau, au pinceau ou giclé à l'Airless entre autres, les travaux réalisés aboutissent sur un résultat optique parfait même par forte luminosité filtrée. Cette peinture a été spécialement développée pour les hautes exigences de l'architecture moderne.

Aarotex Ultra 545 forme, avec les 3 autres produits que sont Aaroisola Aqua 506 (produit de renforcement du fond isolant), Aarofix Aqua 255 (produit de renforcement du fond) et Aarofox Aqua 256 (produit de fond égalisateur), le système Aarotex de recouvrement en 4 parts solubles à l'eau.

Aarotex Ultra 545, certifié par la Fondation Suisse Couleur, est exempt de solvant, d'assouplissant, de formaldéhyde et remplit les hautes exigences selon Minergie-Eco 2011 ainsi que tous les autres critères. Ce produit ne contient pas de biocide pour la protection du film.

www.aarolac.ch

Agenda

30 août 2013	**Assemblée des délégués FRMPP**
22 septembre 2013	**Votations fédérales**
1er au 6 octobre 2013	**Salon des métiers et formations, Lausanne**
3 octobre 2013	**AG GVEPP (VD)**
24 novembre 2013	**Votations fédérales**
18 au 23 février 2014	**Salon des métiers et formations, Martigny**

EN BREF

Lionel Schlessinger nouveau président USVP

L'assemblé général de l'Union suisse de l'industrie des vernis et peintures (USVP), qui s'est déroulée à Lucerne, a élu Lionel Schlessinger comme nouveau président. Peter Hilpert, président sortant, est devenu membre d'honneur.

Impressum

Editeur: Fédération romande des maîtres plâtriers-peintres, rue de la Dixence 20, case postale 141, 1951 Sion. **Périodicité:** trimestrielle. **Abonnement:** Fr. 18.– par année.
info@frmpp.ch – www.frmpp.ch

Secrétariat général
Marcel Delasoie, secrétaire général
T 027 327 51 22 – marcel.delasoie@frmpp.ch

Edition et administration
Romy Hintz, secrétaire générale adjointe
T 027 327 51 00 – F 027 327 51 80
romy.hintz@frmpp.ch

Rédaction, conception et publicité
Xavier Saillen
T 027 327 51 49 – xavier.saillen@frmpp.ch

© Copyright FRMPP
La reproduction, même partielle, des textes et illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et l'indication de la source.
Photo de couverture: © Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (photo: Alain Germond)

Les opinions exprimées dans les publireportages du FRMPP Info n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la rédaction ou de la Fédération romande des maîtres plâtriers-peintres (FRMPP).

PUB

AGITEC green efficiency

AEROGEL isolation thermique haute performance fiable
en rouleaux (feutres), panneaux ou granulés

AGITEC SPACELOFT roll ou board (λ = 0.014 W/mK)
AGITEC SPACELOFT A2 roll ou board (λ = 0.017 W/mK)

Des épaisseurs très fines pour des constructions neuves ou des rénovations de bâtiments et pour éviter des ponts thermiques. Pour tous les endroits, où il n'y a pas de place pour une isolation thermique classique.
Une isolation fiable à long terme, ouverte à la pression de vapeur, hydrophobe, indéstructible, mise en oeuvre très facile, peut être pénétrée par des agrafes ou des chevilles, coupable avec cutter! Avec seulement 3cm, la valeur U peut être améliorée de 80%!

Exemples d'application:
- isolation périphérique crépie pour des façades décorées
- embrasures de fenêtres, niches de radiateur
- façades vers le trottoir, terrasses, escaliers extérieurs
- plafonds de cave, escaliers de cave
- en dessous de chapes

AGITEC AG, Langwiesenstrasse 6, CH- 8108 Dällikon
Tel. +41 44 316 63 73, www.agitec.ch, info@agitec.ch

RUCOSIL Solar

Peinture silicone mate à effet fongicide et algicide

La solution idéale pour la protection optimale de façade

- surface autonettoyante catalysée aux rayons UV du soleil; avec effet Lotus
- excellente résistance à la pollution et à l'infection de la moisissure et des algues
  délavage minimal grâce aux microbiocides „capsulés" et très efficient
- élasticité et pontage des fissures améliorés; fragilité faible aux fissures de retrait
- valeurs optimales de physique (valeur sd : 0.03 m / valeur w : 0.05 kg/m^{2}h$^{0.5}$)
- bien adapté pour vieilles couches à base de dispersion, chaux et silicate ainsi que pour des façades à isolation thermique avec infection de moisissure et algues
- 10 ans de garantie de teinte lors d'une pigmentation minérale (RUCOTREND *FACADE*)

RUCO
VERNIS ET COULEURS

Rupf & Co. SA
Fabrique de peintures et vernis
Eichstrasse 42
CH-8152 Glattbrugg

Tél. +41 (0)44 809 69 69
Fax +41 (0)44 809 69 99
info@ruco.ch
www.ruco.ch

Quand l'efficience énergétique améliore le confort.

Gestion naturelle de la température ambiante avec les carreaux de plâtre Alba®balance.

En été comme en hiver, le jour comme la nuit.

À base de PCM (Phase Change Material), les carreaux de plâtre révolutionnaires Alba®balance emmagasinent dans les murs et les plafonds, de manière latente, l'excès de chaleur ambiante. Cette chaleur est restituée automatiquement lorsque la température ambiante diminue. La consommation d'énergie nécessaire au chauffage et au refroidissement est ainsi sensiblement réduite. Dans le même temps, les carreaux de plâtre permettent d'obtenir des températures ambiantes équilibrées. Vous augmentez ainsi la rentabilité de vos constructions et améliorez leur écobilan, dans la construction neuve comme dans les projets d'assainissement.
www.rigips.ch

Rigips SAINT-GOBAIN

Rigips SA, Gewerbepark, case postale, 5506 Mägenwil, tél. 062 887 44 44, fax 062 887 44 45